63e ANNEE (7e Série) N° 15 9 AVRIL 1953

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Codirecteur

# Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'assassinat de Lepeletier de St-Fargeau. — II. L'ouvrier espagnol. — III. Réhabilitation de la loutre. — IV. Clara Boothe. — V. Sur les fouilles de Saint-Pierre. — VI. Mgr Saltet. — VII. Le programme atomique français. — VIII. Le coelacanthe. — IX. Un Américain à la Grande-Chartreuse. — X. Vers un monde meilleur, la croisade actuelle. — XI. La future église du Saint-Sépulcre et sa signification.

I

Il y eut 160 ans le 17 janvier dernier que la mort de Louis XVI fut votée à la Convention. C'était Vergniaud, l'un des chefs des Girondins, qui présidait. La proclamation du scrutin fut suivie d'un silence écrasant.

— « La stupeur courbait, paraît-il, tous les fronts, même ceux des députés de la Montagne, tandis qu'Egalité, pâle et le visage ruisselant de sueur, cherchait à sourire pour cacher sa consternation. »

Or, trois jours plus tard, le 20 janvier, l'un de ceux qui venaient de voter la mort, Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, député de l'Yonne, était abattu par un royaliste. Michel Lepeletier avait 33 ans. Il appartenait à une famille de robe. Son père avait le titre de comte. Lui-même avait été du nombre de ces élégants que l'on appelait « les talons rouges ». En 1789, il était président à mortier du Parlement de Paris.

La version officielle sur son assassinat fut qu'il avait été la victime d'un fanatique isolé et sans complice. M. Arnaud de Lestapis entreprend de prouver, dans *La Revue des deux mondes* du 1er février, que cette version est fausse. Son article a pour titre : **L'assassinat de Lepeletier de Saint-Fargeau.**

Le meurtre avait eu lieu dans un restaurant situé au 116 du Palais-Royal, et appartenant à un certain Février. Etablissement à bon marché et plutôt mal fréquenté. Ce soir-là, vers sept heures, plusieurs jeunes gens réglaient leur addition, quand entra Lepeletier. Il alla s'asseoir dans un cabinet attenant à la grande salle et il commençait son potage, lorsque l'un des jeunes gens s'approcha de lui et lui dit :

— « Vous êtes Lepeletier de Saint-Fargeau. — Oui. — Vous avez voté la mort du roi. — Oui, selon ma conscience. — Ah ! selon ta conscience, misérable !... »

En disant cela, le jeune homme, un ancien garde du corps, nommé Pâris, dégaina et lui enfonça son sabre dans le flanc jusqu'à la garde. Le blessé poussa un cri et s'effondra. On le transporta au premier étage et il expira dans la nuit. Il avait eu le temps de déposer entre les mains du commissaire de police Toublanc, sur les circonstances de l'attentat. L'assassin avait eu le temps, lui, de disparaître.

Le lendemain, tout Paris assistait à l'exécution du roi, au milieu d'une formidable armée de 100.000 hommes. Les Montagnards de la Convention saisirent l'occasion pour accuser les Girondins de négligence, dans la surveillance de la capitale, et pour les éliminer du *Comité des Douzes*, où ils furent remplacés par des jacobins, Chabot, Basire, Tallien, etc. Trois jours plus tard, le ministre girondin de l'Intérieur, Roland, cédait la place à un « jacobin malgré lui », Garat. Cette hâte à tirer les marrons du feu, les noms surtout des bénéficiaires de l'opération font naître d'étranges soupçons sur les motifs secrets de l'assassinat de Lepeletier.

On apprit le 29 janvier que Pâris, l'assassin, sur le point de se voir arrêté, s'était suicidé à Forges-les-Eaux, petit village normand, sur la route de Dieppe (et de l'Angleterre). Immédiatement, Tallien et Legendre vinrent identifier son cadavre et Tallien rédigea un rapport circonstancié, dans lequel il citait la teneur d'un billet trouvé sur le mort :

— « Qu'on n'inquiète personne. Personne n'a été mon complice dans la mort heureuse du scélérat Saint-Fargeau. Qu'on n'inquiète personne. Tous les Français sont des lâches. »

La Convention enregistra le fait qu'il n'y avait pas eu de complice et passa à l'ordre du jour. L'affaire Pâris se trouva éteinte. Et pourtant, le 21 janvier, soit 5 jours avant le suicide de Pâris, un prisonnier de droit commun, Poupart Beaubourg, détenu à l'abbaye, avait écrit à Chaumette, procureur général de la Commune de Paris, une longue lettre, dans laquelle il campait le meurtrier dans son ambiance. Pâris, privé de sa place, vivait comme il pouvait, et fréquentait le jardin célèbre du Palais de Philippe-Egalité, où l'on trouvait tous les tripots, toutes les tabagies, toutes les maisons publiques. Et tout le beau monde qui se coudoyait dans cet enclos comprenait aussi bien des amis que des adversaires de la Révolution. On y trouvait des agents de toute sorte et qui émargeaient sans scrupule à toutes les caisses. La plupart étaient des viveurs et des débauchés. Ministres, députés, hauts fonctionnaires de la République se mêlaient, dans les boudoirs des filles à la mode, ou dans les salles

de jeux, aux décavés, aux aigrefins, aux chevaliers d'industrie. Parmi les noms les plus illustres, on peut citer au nombre de ces habitués du Palais-Royal, des personnages aussi différents que Mirabeau, Dumouriez, Danton, Chabot (ancien capucin) et le baron de Batz, le célèbre conspirateur royaliste. La police avait naturellement l'œil sur ce coin très spécial de la cité, mais elle-même n'était pas incorruptible. Le commissaire Toublanc, qui reçut la déposition de Lepeletier mourant était justement du nombre de ces agents douteux. Poupart Beaubourg connaissait très bien ce monde. C'était un maître chanteur, un faussaire, un escroc et un agent indicateur de police. Il résulte, de toutes les réflexions que l'on peut faire sur sa lettre, qu'il visait à faire comprendre à Chaumette qu'il connaissait fort bien les fréquentations de Chabot, de Basire, de Julien de Toulouse, d'Osselin, dans ce milieu suspect. Or, ce sont justement ces gens-là qui ont profité du crime de Pâris, pour prendre la place des girondins et pour forcer Roland à démissionner. Poupart Beaubourg cite les relations « féminines » de Pâris. Mais nul ne pouvait ignorer que ces fréquentations étaient aussi celles de l'équipe Chabot-Basire, etc. Les « pourris » du Comité de sûreté générale, ceux que Matthiez a surnommés les « Montagnards de proie », avaient ainsi des accointances avec les plus hardis royalistes que commandait le baron de Batz. Et Poupart Beaubourg concluait sa lettre à Chaumette par ces mots étonnants : — « *N'en doutez pas, Pâris a furieusement de complices !* »

Mais l'intérêt des Montagnards était d'éviter les enquêtes, les recherches, les confrontations. De là leur empressement à mettre la main sur les postes occupés par les Girondins, à déclarer à la Convention qu'il n'y avait pas de complices, que Pâris lui-même l'affirmait. On étouffa donc toutes les indiscrétions.

Il y eut pourtant de curieuses indications, venant de deux femmes, la Léonor et la Ceintrée, dont les noms seuls indiquent la profession. D'après elles, leurs amants leur avaient dit qu'ils étaient sept pour assassiner Lepeletier. Ils avaient grisé Pâris, qui s'était chargé de l'opération. Mais ils durent lui désigner la victime qu'il ne connaissait pas. A peine Lepeletier touché à mort, les conjurés se précipitèrent pour l'entourer, en apparence pour le secourir. L'un d'eux lui murmura à l'oreille : « Ne crie pas, sinon je t'achève ! » Lui disait, d'une voix mourante : « Un chirurgien ! un chirurgien ! » Pendant ce temps, Pâris se retirait tranquillement. Il se rendait à Forges-les-Eaux, où existait un réseau de résistance pour faciliter le passage en Angleterre. Et tout porte à croire que là il fut acculé au suicide par ceux qui avaient intérêt à ce qu'il ne pût parler. De toutes façons, il faut conclure que des aspects bien troubles apparaissent dans cette affaire. Alors, comme de nos jours, la société avait des dessous étranges.

## II

Nous trouvons, au même numéro de la même Revue, un article de René Johannet intitulé **La Condition ouvrière en Espagne.** La situation internationale de l'Espagne est si bizarre, si scandaleuse, sous certains rapports, par cette sorte de quarantaine dans laquelle on prétend tenir ce pays, que nous sommes heureux de signaler et de résumer cette étude.

L'Espagne fut jadis opulente. Elle est riche encore, mais de richesses dormantes et, en attendant, plutôt pauvre. Son budget total ne dépasse pas le sixième de notre seul budget militaire. D'où cet axiome circulant en France : « En Espagne presque personne n'est très bien payé. » Il s'ensuit qu'en Espagne, « tout le monde ou presque exerce deux métiers ». Un général placera des voitures, un officier sera directeur du contentieux dans une usine. Mais ces deux métiers n'accaparent pas tellement leurs titulaires qu'il ne leur reste des loisirs, pour aller et venir.

— « Qui n'a pas vu une fois en sa vie cette magnifique foule espagnole criante, bruyante, chantante, vivante, n'a aucune idée de la joie de vivre, de chanter, de faire du bruit. Elle forme le fond sonore et réconfortant de la vie espagnole des grandes villes. »

Mais venons-en au monde ouvrier. Donnons avant tout des chiffres. La peséta, qui vaut 8 fr. 50, pour le touriste, a une puissance d'achat égale à 11 ou 12 francs. Il s'ensuit que tout ou à peu près tout est moins cher en Espagne qu'en France : l'huile — cette « mère de l'Espagnol » selon le mot d'un ouvrier — à 12.10 (pesetas) en juillet dernier. Les pommes de terre, une peseta au kilo. La douzaine d'œufs de 15 à 20. Le litre de vin (12 à 14°) 4 pesetas. Un pantalon de travail, 80 à 100. Une chemise, 14. Un bon complet sur mesure, 1500 ; tout fait, 1100 à 1200. Excellente paire de chaussures, 200 à 250. Le riz, 5 à 6 au kilo. Les loyers ouvriers, 100 à 150 par mois.

Il est vrai que ces prix représentent une abondance retrouvée. Il est sûr que l' « Espagne revient de loin ».

« — Les cinq ou six années de vie républicaine anormale, les trois ans et demi de guerre civile destructive, couronnés par sept ou huit ans d'une sécheresse sans précédent depuis plus d'un siècle, *et perfectionnés par la quarantaine économique et financière où des âmes puritaines ont jugé bon de mettre l'Espagne, tout cela réuni faillit avoir raison de ce malheureux pays* » [1].

De l'aveu de tous, l'ouvrier espagnol eut alors à traverser « une période infernale ». Il y eut du chômage. De là impossibilité d'exercer « les deux métiers » nécessaires pour vivre.

— « L'ouvrier espagnol eut faim, vraiment faim. Seul le père, quand il travaillait encore, mangeait suffisamment pour se tenir debout. Les enfants, pour ne pas mourir. *L'Amérique, la France, l'Angleterre, qui fermaient leurs frontières à l'Espagne franquiste, se doutent-elles de leur responsabilité devant ce peuple à l'agonie ? A nos portes, étayés par le plan Marshall, pensions-nous que l'Espagnol titubait d'inanition ?* » [2]

Et pourtant, l'Espagne a tenu bon. On lui refusait, selon le mot d'un économiste espagnol, « les secours qu'on expédiait à l'Hindoustan et au Pakistan ». Il y eut des grèves, à Bilbao, à Barcelone, provoquées par une atroce misère. Mais le gouvernement refusa d'accroître les salaires, parce que cela eût été la ruine de nombreuses entreprises, et parce que l'augmentation des salaires n'aurait pas

[1] C'est moi qui souligne.
[2] Cest encore moi qui souligne.

donné un kilo de pain ni un litre d'huile de plus, mais déchaîné l'inflation.

Heureusement, il a plu. La récolte de 1951 fut un record. Celle de 1952, peut-être aussi belle. A partir de février 1952, le fardeau s'allégea. Sans la dictature, aucune force au monde n'aurait pu empêcher la valse des salaires, l'inflation et la révolution. Aujourd'hui, le monde ouvrier espagnol a compris que ce ne sont pas les salaires qu'il faut augmenter mais les prix qu'il faut faire baisser.

— « Mais nous pouvons le dire, avoue un économiste de la *Maison des Syndicats*, nous n'avons jamais vu la mort de si près ! Vous avez peut-être entendu parler des acclamations prodigieuses qui ont salué en juin (1952) le général, lors du Congrès eucharistique ? Si l'on avait pu faire la statistique de celles qui sortaient du gosier d'anciens adversaires, on en aurait peut-être compté un bon tiers. Toutes magnifiaient en lui l'homme fort qui a sauvé trois fois l'Espagne : il a d'abord conservé sa tradition, il a ensuite maintenu son unité, enfin il l'a disputée à la mort — la mort par la faim... »

Maintenant le rationnement a disparu. Maintenant la faim n'est plus qu'un mauvais souvenir. Les ouvriers savent que les réfugiés espagnols à l'étranger étaient les premiers à empêcher qu'on leur accordât des secours. Une des choses qui ont le mieux soutenu l'Espagne dans la crise terrifiante qu'elle a traversée c'est la forte constitution de la famille. Les lois ne suffisent nulle part sans les mœurs. En Espagne, un fonds de foi intense existe et il se manifeste surtout dans les temps de détresse. Au point de vue de l'économie familiale, c'est la mère qui gouverne.

« Elle perçoit intégralement la paie du père et des enfants, même majeurs. Il est normal qu'un grand garçon de 28 à 29 ans, non marié, mais vivant au foyer paternel, verse l'intégralité de son gain à sa mère, qui en dispose. Tout ce à quoi il a droit, c'est à un douro (5 pesetas) le dimanche pour aller à la corrida en compagnie de sa *novia* (fiancée). »

Il faut se rappeler aussi que le salaire d'un ouvrier espagnol court tous les jours, même les dimanches et fêtes. Enfin, le régime des allocations sociales est l'un des plus favorables à l'ouvrier qui soit au monde, et il date de l'administration franquiste. Les charges sociales vont jusqu'à 80, 100, 120 et parfois 150 % des salaires. On ne peut donc pas dire que si l'ouvrier espagnol est mal payé, c'est la faute du patronat.

— « Lui-même, m'assure-t-on, écrit M. Johannet, plie sous le fardeau. »

Dès 1938, en pleine guerre civile, Franco promulgua la *Charte du travail* et créa les allocations familiales. L'échelle actuellement en vigueur débute à 40 pesetas par mois pour deux enfants, et peut aller à 1.080 pour douze enfants ou assimilés. Au-dessus de douze, on prévoit 200 pesetas par enfant en plus. Des primes au mariage sont instituées. Il y a, par ailleurs, de nombreux avantages pour les familles nombreuses : réduction dans les chemins de fer, dans les stations thermales, dégrèvements de taxes et impôts, majorations de salaires, etc.

La sécurité sociale a été mise en marche en 1944. Secours-maladie pour tous les travailleurs, manuels ou intellectuels, au-dessous de 18.000 pesetas par mois, et à toute leur parenté. Or, 18.000 pesetas en Espagne est un salaire énorme. Un général n'a que 4.500. L'activité sociale du franquiste est d'une intensité remarquable, dans tous les domaines. Il est impossible d'entrer, ici, dans les détails, mais le rachat des grandes propriétés négligées ou abandonnées pour les remettre à des paysans sans terres, devrait, à la longue, produire un redressement important et intéressant.

Il va sans dire que, pas plus en Espagne qu'ailleurs, tous les problèmes ouvriers ou autres ne peuvent être résolus en un jour. L'essentiel est que l'on soit en route pour les résoudre. La tendance actuelle est à l'augmentation des salaires. Le clergé d'une part dans les *Semaines sociales*, les économistes d'autre part militent pour une revalorisation. Les récoltes ont été excellentes en riz, en vin, en huile, en betteraves. Il faut éviter une crise de surproduction et pour cela donner à la classe ouvrière une puissance d'achat plus forte. Il faut absorber les énormes surplus qui risqueraient de s'accumuler et de déséquilibrer l'économie.

Souhaitons que l'Espagne puisse sortir de ses épreuves et qu'elle rentre dans le circuit général des échanges commerciaux et culturels du reste du monde.

### III

Je m'excuse ici d'une transition tout artificielle et presque inconcevante, car après l'Espagne calomniée, je vais parler de la **Loutre calomniée.** C'est le titre d'un curieux article de Francesco Mariano, dans la revue illustrée *Orizzonti*, du 11 janvier 1953. Un cri d'alarme, nous dit cet article, vient d'être lancé en Suisse et diffusé en France, sur le danger d'une disparition totale de la loutre, en nos pays. L'article 12 de la loi sur la chasse, en 1888, en Suisse, disait textuellement :

— « L'extermination des loutres, des hérons et des autres animaux nuisibles à la pisciculture doit être encouragée par tous les moyens. »

Or, le directeur du Jardin zoologique de Bâle, M. Hediger, publie un livre en allemand et en français, dont le titre en allemand est : « *Zoologie de chasse également pour les non-chasseurs* » et en français : « *La vie des animaux sauvages d'Europe* ». Et dans ce livre, le savant professeur nous affirme que les loutres sont affreusement calomniées. On leur prête des crimes en partie imaginaires. Si les loutres étaient si nuisibles à la pisciculture, les cours d'eau suisses devraient regorger de poissons, actuellement, car la loutre y a presque totalement disparu. Il y a 60 ans, les exécuteurs farouches de la loi de 1888 tuaient de 100 à 150 loutres par an. En 1942, il ne restait plus que six exemplaires de l'espèce en Suisse ! En 1944, plus que cinq. Depuis 1948, peut-être plus une seule. Le professeur Hediger, pour son Zoo, a dû en importer d'Allemagne.

Mais M. Hediger apporte des arguments plus positifs en faveur de la loutre. Il a fait de très nombreuses et précises expériences sur le comportement des loutres et les dégâts qu'elles peuvent faire dans le domaine piscicole. Ses conclusions sont les suivantes : la loutre ne mange pas plus d'un kilo de poisson par jour. Quand elle vit en liberté, elle satisfait son estomac d'une manière plutôt « spor-

tive » et élégante. Elle s'amuse à engloutir les poissons les plus somnolents, les plus faibles, les plus malades. Elle les poursuit et les fatigue jusqu'à ce qu'ils se jettent, par lassitude et dégoût de la vie, semble-t-il, dans sa gueule ! Elle libère ainsi la faune aquatique d'éléments inférieurs et parasitaires. Elle contribue à opérer la sélection naturelle des espèces piscicoles. Au surplus, les poissons ne sont pas sa seule nourriture. Elle capture volontiers des rats d'eau et des oiseaux aquatiques, plus dangereux qu'elle pour les poissons.

Il est dommage que les loutres disparaissent ainsi de nos pays. Elles n'existent plus en quantité appréciable qu'en Sibérie. Cette destruction nuit au commerce de la fourrure. La peau de loutre est très estimée, par sa douceur, son épaisseur, son poil imperméable. La loutre peut rester sous l'eau très longtemps sans que son poil soit mouillé.

Rappelons les notes distinctives de cet animal. Elle mesure en général 1 m. 80 de longueur, y compris une queue de 50 cm. Cette queue épaisse et charnue lui sert pour nager. Elle a le corps très souple et peut rester dressée sur ses membres postérieurs pendant longtemps. Dans l'eau elle déploie une agilité et une élégance qui feraient envie aux meilleurs nageurs. Ses pieds sont palmés jusqu'aux ongles. Elle se creuse un terrier qui a toujours deux issues, dont l'une débouche généralement à deux mètres sous l'eau, ce qui lui permet d'échapper aux visiteurs indésirables de son gîte. De l'ouverture sous l'eau, une galerie longue de plusieurs mètres conduit au nid proprement dit, toujours parfaitement sec et étanche et muni de tout le confort, c'est-à-dire garni de paille pour ses petits. Il existe une sous-espèce de loutres marines, deux fois plus grosses que la loutre d'eau douce. On la trouve surtout aux îles Aléoutiennes et sa fourrure est précieuse. La loutre de chez nous vit habituellement à terre et ne va à l'eau que pour se nourrir.

Le professeur Hediger est convaincu qu'il y aurait intérêt à lancer une campagne de protection de la loutre, pour lui permettre de se multiplier. On en a lancé une, en 1946, en Suisse, en faveur de la marmotte, et cette campagne a eu plein résultat. Jusqu'ici on abattait environ 20.000 marmottes par an et, actuellement, les alpinistes inconsidérés n'en détruisent plus que 9.000.

Chose à remarquer, la loutre s'apprivoise très bien. Le gardien de l'unique exemplaire du Zoo de Bâle, M. Giuliani, peut en témoigner. Cette loutre est heureuse de jouer avec lui, quand il a le temps. Mais quand il veut lui faire comprendre qu'il a autre chose à faire, et qu'il va la rejeter dans l'eau, elle lui mordille doucement le doigt, sans lui faire mal. Les enfants aux bras de leurs mamans, assistent, ravis, à cette exhibition de la loutre. M. Giuliani, sans retirer son doigt, balance la loutre, durant quelques minutes, jusqu'à ce qu'elle lâche le doigt d'elle-même, puis il la jette à l'eau, où l'animal fait une merveilleuse pirouette, et nage une dizaine de mètres sous l'eau, pour reparaître en surface plus loin.

En attendant l'abrogation de l'article 12 de la loi fédérale de la pêche, en Suisse, le professeur Hediger s'adresse aux pêcheurs et les adjure de ne plus penser de mal de la loutre, de la considérer même comme une alliée, ou en tout cas, comme un animal « neutre » et inoffensif.

En terminant, nous dirons que la loutre marine des îles Aléoutiennes est presque impossible à capturer vivante. Aujourd'hui, aucun jardin zoologique n'en possède d'exemplaire. Le *Larousse du XX*e *siècle* assure que la loutre peut être dressée à la pêche. En ce cas, elle serait vraiment « l'alliée » du pêcheur !

## IV

C'est encore à *Orizzonti*, mais du 18 janvier, que j'emprunte des détails sur le passé de la nouvelle ambassadrice des U.S.A. à Rome, auprès du Quirinal. Elle se nomme **Clara Boothe Luce** et nous avons déjà cité ici son nom, en tant que l'une des conversions les plus éclatantes au catholicisme opérées par Mgr Sheen, évêque auxiliaire de New-York et « virtuose de la télévision américaine ».

La carrière de Clara Boothe est retracée par Massimo Fabri, dans un article qu'il intitule « *Dans les fleurs en papier, elle a lu son avenir* ». Un titre de roman ! De fait, la vie de Clara Boothe, qui approche de la cinquantaine, est le type de ces existences américaines marquées des plus étranges et plus diverses aventures.

Clara est originaire de Memphis, au Tennessee. Son père, William Boothe était un fanatique du violon et elle apprit toute jeune à jouer de cet instrument. La mère était fière d'avoir tourné quelques scènes avec la fameuse actrice, Mary Pickford, et elle en parlait toute la journée à sa fille.

William Boothe, après cinq ans de mariage, avait abandonné femme, enfant, patrie, moyennant un jugement de divorce. Mme Boothe ne resta pas longtemps au cinéma, assez longtemps toutefois pour se jeter hors de la vie provinciale. Elle habita San Francisco, New-York, Paris, traînant toujours sa fille avec elle. Mais en 1914, devant la menace de guerre et la pénurie d'argent, elle revint à Memphis. A la suite d'une opération chirurgicale, elle épousa son médecin, Albert Austin et passa, avec lui, du Tennessee, au Connecticut, à Greenwich, où elle fit inscrire la jeune Clara aux cours de l'Ecole Sainte-Marie, à Garden City, près de New-York. Ce fut là que Clara composa sa première comédie, qui lui rapporta 30 dollars. Avec cette fortune, pour elle inouïe — cela faisait environ 10.000 francs ! — elle quitta l'école, rentra à la maison, et annonça à ses parents stupéfaits qu'elle entendait « affronter la vie » toute seule. Elle avait dix-huit ans. Elle vint à New-York, et entra à la maison Dennison, pour la fabrication de fleurs artificielles. Au bout de huit semaines, elle eut la conviction que sa voie n'était pas dans la fabrication en série. Une appendicite providentielle l'obligea à revenir à la maison de famille, sans que son orgueil eût à en souffrir ! A Greenwich, elle accepta les avances de Georges Brokaw, du *New-York Times*, et deux ans plus tard, à vingt ans elle épousait civilement, en présence de 2.500 invités mobilisés par le journal, cet homme de 43 ans.

Ce mariage dura cinq ans et comme un très grand nombre de mariages américains fut dissous par un divorce. Clara n'en garda que sa petite fille, Anna. Mais elle ne se découragea pas. Elle avait conscience que « le destin avait le rôle suprême dans

sa vie ». Elle se sentait le don d'écrire, un désir de travail et de succès passionné. Elle écrivit donc des comédies, sans pouvoir d'abord trouver ni un éditeur pour les publier, ni un directeur de théâtre pour les jouer. Tenace, persévérante, volontaire, Clara s'entêta. Elle fut admise à la revue *Vogue*, puis assuma la direction de *Vanity Fair*. On vit sa signature dans les journaux. Les critiques s'occupèrent d'elle. Son succès grandit rapidement. Elle fut bientôt l'un de ces très rares auteurs qui versaient au fisc plus de 10.000 dollars d'impôt sur le revenu, soit près de 4 millions de francs !

Elle avait trente ans quand elle fit jouer sa comédie *Stuffed Shirts* : « *Les Chemises gonflées* ». C'était une piquante caricature du monde snob que son mari l'avait obligée à fréquenter, durant sa courte période conjugale. Et elle signait bravement son œuvre : Clara Boothe Brokaw. Pendant qu'elle essayait de gagner les suffrages de Broadway, avec sa comédie : *Abide with me* : « *Demeurez avec moi* », elle fit connaissance de l'éditeur Henry Robinson Luce, de qui dépendent les énormes périodiques américains *Time*, *Fortune*, et *Life*. A peine les langues des chroniqueurs commençaient-elles à se donner licence à ce sujet, que déjà le mariage était officiel ! Elle était dès lors classée dans le monde littéraire américain. Elle publia une comédie sarcastique sur les *Femmes : The Women*, qui eut 657 représentations et fut célébrée comme la satire sociale du temps la plus mordante et la plus exacte. On fit observer toutefois que d'être la femme de M. Luce, et d'avoir son appartement à Park Avenue, cela lui donnait le droit de dire des femmes ce qu'elle en pensait, droit qui n'appartenait pas à tout le monde ! Un autre nota qu'elle trempait sa plume dans le vitriol, en parlant des femmes, mais que son acide se diluait quand elle abordait des sujets plus masculins. On ne lui ménagea pas les « mots » les plus sanglants. Un jour qu'on parlait d'elle devant un auditoire féminin, on fit remarquer « que Clara était toujours gentille avec ses inférieurs », sur quoi une auditrice dit férocement . « Et où donc, s'il vous plaît, réussit-elle à en trouver des inférieurs ? »

A la suite d'un long voyage en 1940, à travers l'Europe, Clara Boothe raconta ses impressions dans un livre intitulé : « *L'Europe au printemps* ». Mais elle reconnaissait que cet ouvrage était « hâtif et confus ». Elle resta de cet avis même lorsque André Maurois découvrit dans ce livre « du regret et du désespoir, de l'enthousiasme et de l'espérance ». Elue à deux reprises par le Connecticut comme représentante au Congrès, après des campagnes électorales typiquement américaines, c'est-à-dire très vives, très bruyantes, très agressives, Clara fit la preuve, une fois de plus, qu'elle avait « bec et ongles ». Enfin, en 1946, en février, ayant atteint tous les objectifs terrestres de sa vie, elle traversa une crise spirituelle, au cours de laquelle, sous la direction de Mgr Sheen, elle se convertit sincèrement et décidément au catholicisme. Elle écrivit alors de fort belles pages sur la vie de contemplation et de prière des Religieuses du Couvent *Regina Laudis*, à Bethléem, au Connecticut, en vue d'un film projeté en 1948, sous le titre : « *Comme à l'Etable !* » En 1949, elle fit le voyage d'Italie, pour voir le pape, qui la reçut à Castel Gandolfo... Les protestants américains, avec une ignorance ingénue de l'esprit catholique, déclarent très haut que si elle est ambassadrice auprès du Quirinal, elle ne saurait l'être, étant catholique, auprès du Saint-Siège !

Lady Clara Boothe Luce a très belle allure : blonde, élevée, les yeux bleus, le nez fort, un sourire « de perles », disent les journaux ! En terminant cette esquisse, disons d'elle, très respectueusement, qu'elle est ce que nous appelons, dans notre langue, un « phénomène » !

## V

Puisque nous sommes venus à Rome avec Clara Boothe, nous allons y rester, mais pour revenir à cette question qui restera longtemps encore brûlante, celle des **Résultats des fouilles de Saint Pierre.**

En terminant l'exposé trop sommaire que j'en ai fait ici-même, je laissais entendre qu'il faudrait y revenir. J'y suis invité, par plusieurs articles : l'un des *Etudes* de février 1953, sous la signature autorisée de Jean Daniélou, le second, dans la *Vie intellectuelle* de février également, par Yves Congar, le troisième dans *Ecclesia* de Madrid, avec la signature du P. Sebastian Bartina, S. J. (n° du 14 février).

Les deux premiers de ces articles traitent de l'ouvrage consacré récemment à saint Pierre par le théologien protestant O. Cullmann. Tous deux s'accordent à faire de la science, de la loyauté, de la sincérité de l'auteur de ce livre important le plus vif éloge.

— « C'est un grand livre déclare le P. Congar, dont on ne saurait exagérer l'importance. Il rayonne d'une lumière sereine, provenant d'une grande honnêteté devant les textes... L'ouvrage, sans que cela nuise à sa valeur technique, se lit comme un roman dont on attend la conclusion avec impatience. »

« ...Nous pouvons considérer, dit à son tour le P. Daniélou, comme un vrai événement qu'un des théologiens protestants les plus en vue d'aujourd'hui, Oscar Cullmann, consacre à ce sujet — le primat romain — un livre écrit avec une sérénité et une loyauté incontestable. »

Il n'entre pas dans mon rôle de rapporteur des articles de revue de discuter, en son fond, le livre de Cullmann. Je ne prendrai donc, dans les deux articles que je viens de signaler, que ce qui regarde mon propos : les fouilles de Saint-Pierre.

Cullmann en parle et longuement, mais il se tient dans la plus expresse réserve, au sujet des conclusions tirées des fouilles. Très positif sur le fait même de la venue de saint Pierre à Rome et même sur le fait de son martyre à Rome, il émet des doutes formels sur la valeur de ces conclusions. La tombe, trouvée vide, du reste, est-elle la tombe de saint Pierre ? Cullmann n'en est pas sûr. Les arguments que nous avons énumérés, à savoir le fait massif de la construction de la basilique constantinienne, le choix inexplicable de son emplacement, si l'on fait abstraction d'une tradition suivie et sûre de la présence du corps au Vatican, les témoignages certains d'une vénération séculaire autour du mur rouge, et du mur des graffiti, tout cela lui paraît douteux. Il est avant tout philologue, exégète, l'archéologie et l'histoire ne le touchent que médiocrement. La *tradition*, au sens que

nous donnons à ce mot, est chose vénérable sans doute, mais purement humaine, donc essentiellement faillible.

D'après Cullmann il n'est pas même absolument sûr que l'on ait trouvé le « *tropaion* » mentionné pas le prêtre Caïus. Il n'est pas prouvé que les tombes au milieu desquelles se trouverait celle de Pierre étaient des tombes chrétiennes. Il n'est pas prouvé que l'étroit espace dans lequel on veut que le corps de Pierre ait été déposé ait contenu ses ossements, et par conséquent ait été *sa* tombe. Le mur *g* contient des graffiti, c'est entendu, et des graffiti sûrement chrétiens, mais pas un seul ne parle de Pierre. Il est d'ailleurs fort peu vraisemblable que les chrétiens, après le martyre au cirque de Néron, aient eu la liberté ou la possibilité de recueillir le corps de Pierre. Il est vrai que M. Cullmann n'a pas connu la découverte de Mme Guarducci, avec cette inscription décisive :

— « Pierre prie le Christ Jésus pour les saints hommes chrétiens ensevelis près de son corps. »

Mais même avant cette découverte, qui n'est sans doute pas la dernière, il semble qu'il y avait des raisons suffisantes, comme l'ont pensé non seulement les auteurs des fouilles, mais des critiques de valeur tel que M. Carcopino, pour admettre que la basilique de Constantin n'a réellement été construite que sur le tombeau de Pierre, et en raison de la certitude que l'on avait à Rome, au début du IVe siècle, de la présence de son corps en ce lieu.

Pour être fidèle à notre rôle d'informateur, nous devons ajouter que M. Cullmann n'a pas été le seul à émettre des objections sur la validité des conclusions données par les auteurs des fouilles à leurs travaux. Dans *La Nouvelle Clio*, en 1950, puis dans *Revue archéologique*, en oct.-déc. 1951, enfin dans la *Revue historique*, d'oct.-déc. 1952, M. P. Lemerle n'a cessé d'opposer ses doutes aux affirmations des savants archéologues romains. Après avoir résumé l'interprétation de ces derniers, dans son dernier article, celui de la *Revue historique*, M. Lemerle, donnait son appréciation sous la forme suivante :

— « En réalité, aucune des affirmations dont l'enchaînement forme cette audacieuse construction n'est démontrée. Et la fragilité de cette construction est telle qu'il suffit qu'un seul de ses éléments cède pour que tout soit ruiné sans compromis possible : il suffit, par exemple, que l'édicule ne soit pas contemporain du *muro rosso* que les tombes $\gamma$ et $\theta$ ne soient point chrétiennes et ainsi de suite. Or, je crois avoir montré plus haut, sans qu'il soit besoin d'y revenir, que tout sans exception peut être contesté ou tout doit être rejeté. Il faut savoir gré à ceux qui ont fait des fouilles difficiles et accepté d'en présenter les résultats qui auraient pu, à bon droit, leur paraître décevants, mais il faut entièrement écarter, comme non fondée, l'interprétation proposée » (p. 222).

Une conclusion aussi radicale sera-t-elle retenue par l'histoire ? Nous ne le pensons pas. Le P. Congar note très justement que « chaque science a ses moyens et son style propre d'évidence. Le jugement d'un archéologue s'appuie sur des données sûres, mais il comporte un aspect de diagnostic pour lequel il faut beaucoup d'expérience. »

Ni M. Cullmann, ni M. Lemerle ne parlent en archéologues avertis et compétents. Les appréciations portées par des historiens ou des critiques d'art, qui ne sont que cela, sont pour cette raison forcément négatives. Mais ces négations mêmes restent douteuses pour les archéologues purs, car ils ont derrière eux des milliers d'expertises, qui éclairent leurs travaux et qui étaient leurs conclusions.

En toute hypothèse, il est évident que la découverte de Mme Guarducci a apporté aux conclusions des auteurs des fouilles un appoint considérable. Et voici ce que nous en dit, dans *Ecclesia*, le P. Sebastian Bartina. L'inscription qu'elle a lue, photographiée, déchiffrée, se trouve, on s'en souvient dans le mausolée souterrain des Valerii, à vingt-cinq mètres environ du tombeau présumé de saint Pierre. Ce n'est pas un simple *graffito*, mais une inscription en noir et rouge. Le portrait de saint Pierre nettement encadré par le mot PETRUS, dont l'S final est de l'autre côté de la tête, mesure environ 24 centimètres. L'inscription est en latin de la décadence ou plutôt en latin populaire. Le P. la traduit ainsi :

— « Pierre, prie celui qui par la Croix nous a donné la vie, le Christ Jésus, en faveur des hommes chrétiens ensevelis auprès de ton corps. »

Et ici, le P. Bartina émet une hypothèse intéressante, à savoir que ces « hommes chrétiens ensevelis auprès de Pierre » auraient été les premiers papes. Nous avons dit, en rapportant la conférence de Mme Guarducci, qu'il y avait aussi une autre tête, esquissée maladroitement au-dessus de la tête de Pierre. Et nous disions qu'il ne semble pas pouvoir s'agir de saint Paul. Le P. Bartina ajoute cette précision que cette tête, la seconde, paraît porter une couronne ou des cheveux longs frisés. Et il ajoute :

— « Il pourrait s'agir de saint Paul ou, comme l'insinua l'illustre conférencière, de Jésus-Christ lui-même. »

Il conclut en rappelant, comme nous l'avons fait nous-même, que Mme Guarducci a promis comme possible la communication d'un document encore plus important. Nous devrons donc attendre la suite et nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de tout cela, d'un intérêt si passionnant.

Un fait demeure, c'est que les certitudes que la tradition catholique fournissait depuis de longs siècles, et qui étaient battues en brèche, jusqu'ici par la « science » dite indépendante, ou par les protestants, n'ont cessé d'être confirmées par les découvertes archéologiques de ces cinquante dernières années. Il n'y a guère plus de trente ans, par exemple que la découverte des graffiti des Catacombes de saint Sébastien, à la via Appia, a apporté la preuve archéologique de la présence de Pierre et Paul à Rome, et plus précisément à la Catacombe en question. Quelles que soient les discussions autour de ces *graffiti*, ils sont là, et ils sont dans le sens de la tradition ecclésiastique de toujours.

C'est là un point considérable. Et il est à noter qu'il en est de même, non seulement pour ce qui concerne la venue de Pierre à Rome, admise désormais par tous comme un fait incontestable, mais pour un très grand nombre de faits consignés dans nos Saints Livres, qu'il s'agisse de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Les positions se rapprochent de plus en plus. Et nous ne saurions trop nous en réjouir, non dans un sentiment assez vulgaire de triomphe d'opinion, mais dans la pensée que

nous cernons la vérité de plus en plus étroitement, en sorte que la réunion des hommes droits et sincères, autour d'elle est désormais en marche. Il semble que ce soit la conclusion à laquelle nous convie le P. Daniélou, dans la dernière partie de son sobre et solide article :

Parlant de M. Cullmann et de son livre, il dit en effet :

— « Sa fidélité à la vérité l'amène à poser des principes qui mettent en question des positions courantes dans le protestantisme. Peut-être lui-même ne voit-il pas toutes leurs conséquences. C'est ce que nous pouvons lui reprocher. Mais j'admire qu'il ait le courage de poser des principes qui puissent l'entraîner, peut-être, comme saint Pierre lui-même, « là où il ne voudrait pas. » Ceci est une haute leçon de probité. »

Nous restons sur notre soif. Mais l'avenir dira ce qui résultera de tout ceci !

## VI

Le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* de Toulouse a publié, dans son n° d'octobre-décembre 1952, un article nécrologique sur **Mgr Saltet** qui mérite de retenir toute notre attention. Il est signé de M. E. Griffe, qui est à la fois le disciple et le successeur du défunt.

La formule d'usage suivant laquelle « nul n'était mieux qualifié que lui » pour écrire cette étude, est ici parfaitement à sa place. Mêlé de très près à l'activité de Mgr Saltet, M. Griffe a reçu ses leçons, il a connu par le détail ses méthodes, ses habitudes de travail, ses principes de critique, la haute impartialité, la sincérité hors de pair qui distinguaient ce grand caractère. Comme nous, il regrette qu'un tel homme ait si peu écrit de grands ouvrages, pour lesquels il était si bien taillé. S'il a laissé de très nombreux articles critiques parus en diverses Revues, nous n'avons guère de lui que son volume considérable sur les *Réordinations, Etude sur le Sacrement de l'Ordre* (1907, Grand in-8 de 419 pages). Par contre la liste des articles de Revue de Mgr Saltet remplit six pages in-8 du *Bulletin*. Cette liste donnée en appendice à son article nécrologique sera très utile aux chercheurs.

Louis Saltet était né à Millau, le 1er octobre 1870, d'une famille d'honorables industriels. Il perdit ses parents de bonne heure et fut élevé par deux oncles maternels, tous deux prêtres du diocèse de Rodez, qui surent lui inculquer le culte de la vérité, de la beauté, de tout ce qui remplit son existence ultérieure. Le chanoine Achille Vidal, l'un de ces oncles, était aumônier du lycée de Rodez, ce qui explique que son neveu fit la plus grande partie de ses études secondaires dans cette maison avant de passer au Petit Séminaire Saint-Pierre où il les termina. L'aumônier du lycée était un esprit distingué, grand ami des lettres et de haute culture ecclésiastique. Il dirigea supérieurement les premiers pas de son cher pupille. Le second oncle, le chanoine Louis Vidal était aumônier de l'Hospice de Villefranche-du-Rouergue. Il était lui, surtout, un grand ami des livres. Il avait une magnifique bibliothèque qu'il mettait à la disposition du jeune collégien, quand il venait chez lui.

Après de si heureux débuts, Louis Saltet entra à St-Sulpice à Paris, d'où il passa à l'Institut catholique, ou, comme il aimait à dire, à l'Ecole des Carmes. Il eut alors l'occasion de connaître et d'approcher Mgr Duchesne. Il noua avec lui des relations qui devaient se poursuivre dans la suite. Ce fut aussi à Paris qu'il connut Mgr Batiffol, aumônier du Collège Sainte-Barbe, avec qui il devait vivre plus tard à Toulouse, dans la plus intime collaboration. Mgr Saltet aimait à se recommander de ces deux grands noms.

— « Autant que quiconque, dit M. E. Griffe, il admirait la finesse d'esprit et la manière géniale de Mgr Duchesne, mais il appréciait peut-être encore davantage la solide érudition de Mgr Batiffol.

Ce fut la nomination de Mgr Batiffol comme recteur de l'Institut catholique de Toulouse, qui attira le jeune abbé Saltet, rentré dans son diocèse après ses études, à Toulouse. La chaire d'Histoire ecclésiastique y était devenue vacante par le départ de Mgr Douais, qui allait bientôt être nommé évêque de Beauvais. Elle fut offerte à l'abbé Saltet. Il commença ses cours en novembre 1898 — il avait juste 28 ans et un mois — et ne devait pas quitter ce poste, jusqu'à sa retraite qu'il prit en 1946, c'est-à-dire durant 48 ans !

Nous ne pouvons pas suivre, dans son détail, l'activité professorale de Mgr Saltet. Il a laissé à tous ceux qui l'ont connu, ne fût-ce que par la lecture de ses travaux, le souvenir d'un esprit clair, rigoureux, précis, admirable dans l'*analyse*, mais peu soucieux de *synthèse*, bien qu'il excellât à dégager ce qu'il appelait « les grandes lignes de l'histoire ». Il proclamait hautement et avec infiniment de raison, ce qu'Amédée Thierry avait défini « le néant des généralités quand elles ne sont pas appuyées sur une étude approfondie des détails. »

M. Griffe cite un exemple de sa pénétrante critique, à propos d'un passage falsifié du *Liber Pontificalis*, sur lequel on s'appuie pour affirmer que Charlemagne se serait engagé, en 774, à donner au Saint-Siège, à la suite de ses victoires sur les Lombards, les trois quarts de l'Italie. Jamais Mgr Duchesne, que l'on s'est plu à décrire comme le pire des démolisseurs, et qui ne fut au contraire qu'un critique très fin, mais très prudent, n'avait pu ou su se débarrasser de ce texte. Mgr Saltet, en deux articles du *Bulletin*, en 1940 et 1941, a établi, le premier, que l'on se trouvait en face d'une grossière interpolation du *Liber Pontificalis* et qu'en conséquence il n'y avait à retenir ni la donation de 774 ni la promesse de cette donation, que l'on datait de 754. La démonstration de Mgr Saltet réussira sans doute à la longue à s'imposer et à mettre en déroute la thèse opposée.

Ce que nous voudrions, après M. l'abbé Griffe, rappeler surtout ici, c'est le rôle prépondérant que joua Mgr Saltet dans la très triste « affaire Turmel ». C'est en 1908 qu'il se jeta dans cette aventure. Ceux de mon âge se souviennent avec émotion de l'émoi qu'il souleva. L'abbé Turmel était un prêtre du diocèse de Rennes. En pleine crise moderniste, il ne craignit pas de publier sous les pseudonymes les plus divers des articles acérés contre les dogmes de l'Eglise, alors qu'il avait été durant dix ans, de 1882 à 1892, professeur de dogme au Grand séminaire de Rennes et qu'il professait encore extérieurement cette foi catholique qu'il

attaquait sans merci. Rarement exemple de « double jeu » plus lamentable et plus néfaste aura été vu dans l'Eglise ! Les pseudonymes dont il se servait à cette époque étaient ceux de Herzog, Lenain, Dupin.

Or, ne disposant que des données de la critique interne, Mgr Saltet, en 1908, démontra « avec une terrible évidence » que l'étude de Herzog sur la *Sainte Vierge dans l'Histoire* et celle de Dupin sur le *Dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles*, n'étaient que des plagiats éhontés d'une même source, à savoir les ouvrages signés par l'abbé Turmel ! La démonstration était si nette, si décisive, que Turmel fut convoqué devant l'autorité diocésaine et dut s'expliquer sur les coïncidences troublantes réunies contre lui. Il crut se tirer d'affaire, en déclarant qu'il était obligé de reconnaître que Dupin et Herzog s'étaient bien servi de ses ouvrages et — ce qui était plus fort — de ses manuscrits, mais qu'il n'était ni de connivence ni *a fortiori* de complicité avec eux !

On lui fit confiance et la comédie recommença et elle dura encore plus de vingt ans... Mais aux trois premiers pseudonymes s'en ajoutèrent douze autres ! Toute une équipe de soi-disant érudits s'acharnait à continuer l'œuvre de destruction de nos dogmes commencée par Herzog et Dupin.

Mgr Saltet garda longtemps le silence devant cette invasion. Il attendait d'avoir des preuves péremptoires, n'étant pas homme à partir en guerre sans munitions. Mais en 1929, revenant de rendre visite à son plus brillant élève, l'abbé Rivière, devenu professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg, il put montrer au R. P. Cavallera, qui en a témoigné, deux cartes postales signées respectivement Turmel et H. Gallerand, desquelles il ressortait avec évidence, en dépit de l'habileté de faussaire déployée par leur auteur, que Gallerand et Turmel étaient une seule et même personne. Or ce Gallerand était l'un des plus perfides successeurs du prétendu Herzog-Dupin de 1908. Mgr Saltet reprit donc la plume et dans une série d'articles écrits dans un esprit de « critique impitoyable », il dévoila toute la série des pseudonymes de M. J. Turmel.

L'on ne pouvait plus parler cette fois de plagiat. Le masque ou plutôt les quinze masques étaient arrachés : le faussaire pouvait être désigné par son nom. L'autorité ecclésiastique intervint de nouveau et de manière décisive. Turmel fut frappé de suspense *a divinis* par son archevêque, le 30 janvier 1930, à la suite d'un jugement des plus motivés. Il finit par avouer tous ses pseudonymes. Le 8 novembre 1930, un décret du Saint-Office le déclarait excommunié *vitandus*. C'était la fin d'une des plus tristes mystifications de notre temps.

En le recevant dans son sein, la *Société d'Histoire ecclésiastique de France*, reconnut le mérite de Mgr Saltet en cette malheureuse affaire, en saluant en lui :

> « un maître de la critique contemporaine qui, en dénonçant les pseudonymes de l'abbé Turmel, dans la collection du docteur Couchoud, avait démasqué la plus colossale imposture théologique des temps modernes. »

Ne serait-ce que pour cela, nous nous inclinons avec le plus profond respect devant ce maître de l'un de nos Instituts catholiques français.

## VII

Il serait difficile de se tenir au courant des Revues, sans y découvrir des nouvelles des découvertes ou des travaux opérés dans le domaine atomique. Dans la *Revue de Paris* de mars 1953, M. Albert Ducrocq traite fort clairement et pertinemment du **Programme atomique français.**

Ce programme, on s'en doute, est des plus modestes. Nous espérons arriver en 1957 au point où en était l'Amérique en 1945 ! C'est tout le drame des finances françaises, le drame de la guerre, de la reconstruction, de l'équilibre de notre économie qui est en cause. L'industrie atomique française est née avec cinq ans de retard sur celle de l'Amérique et elle ne peut employer que la valeur d'un centière des crédits dont dispose l'Amérique.

On a parlé il y a quelque temps déjà de notre pauvre petite *Zoé*. « *Zoé* », c'est notre première pile atomique. Son nom même est un acte d'humilité, il est formé des initiales suivantes : Z = Zéro, O = Oxyde d'uranium, et E = Eau lourde.

On l'appelle « zéro » parce qu'elle n'avait qu'une puissance de 5 kilowatts, c'est-à-dire comme utilisation, zéro, et elle était fabriquée non avec de l'uranium épuré, mais avec de l'oxyde d'uranium, ce qui lui donnait un état d'infériorité marquée. Enfin, elle utilisait de l'eau lourde, comme ralentisseur.

Tout cela demande quelques explications.

Une pile atomique dont le nom scientifique serait *Réacteur nucléaire* ou *Réacteur à Uranium*, est essentiellement un appareil où l'on entretient la fission de noyaux d'uranium 235. Malheureusement l'uranium 235, seul parfaitement « fissible » ne se trouve dans le minerai d'uranium que dans la proportion de 0,7 % contre 99,3 % d'uranium 238. Or, ce dernier absorbe les neutrons qui viennent le heurter, sans se « fisser ». Pour arriver donc à la « fission », il faut employer des « ralentisseurs » de neutrons, car on a observé que l'uranium 235 a une prédilection pour les neutrons lents. Le ralentisseur le plus commode c'est l'eau lourde, extraite de l'eau ordinaire, où elle existe dans la proportion d'un cinq millième.

Toutefois, il ne suffit pas de mettre des neutrons en contact avec de l'uranium, même parfaitement fissible, pour obtenir la réaction dite en chaîne. Il y a une déperdition de neutrons, qui ferait arrêter la réaction si la pile n'avait pas un certain volume. Il existe ce qu'on a appelé les *dimensions critiques* de la pile, sans quoi elle ne marche pas longtemps. Et on a calculé qu'il faut un cube de 2 m. de côté si l'on emploie l'eau lourde comme ralentisseur, et de 5 m. de côté, si l'on se sert du graphite, dans le même but. En outre, toute la pile doit être enrobée dans un blindage épais, pour garantir les alentours contre les rayons gamma, émis au cours de la fission.

Un Commissariat français à l'Energie atomique fut créé, après Hiroshima. Il comprenait MM. Dautry, Joliot, Perrin, Allier et Auger, qui avaient vécu, de 1939 à 1940, l'âge héroïque de la fission de l'uranium, dont les études étaient très poussées en France juste avant la guerre. Nous étions alors plutôt en avance sur le reste du monde. Mais la guerre, l'occupation, avaient arrêté les travaux en cours. L'équipe française avait, du reste, à l'ori-

gine sous-estimé *la masse critique*, c'est-à-dire les dimensions de la pile. Elle avait demandé 200 litres d'eau lourde, et en mars 1940, notre gouvernement en avait obtenu 185 litres de la Norvège.

Après la guerre, tout ayant été arrêté par l'occupation, il fallut obtenir une autorisation de M. Trygve Lie, pour avoir de l'eau lourde fabriquée par la Société de l'azote en Norvège. En septembre 1945, nous obtenions que 5 tonnes d'eau lourde nous fussent livrées pour notre première pile atomique.

Pour l'uranium, nous n'avions que notre stock d'avant-guerre, et ce n'était pas de l'uranium métallique mais de l'oxyde d'uranium. La réduction de cet oxyde était alors au-dessus de nos moyens industriels. Notre usine du Bouchet fut établie pour cette fin. En attendant, le Commissariat à l'Energie atomique décida de faire une pile d'essai, avec l'oxyde, en renvoyant à plus tard, une installation plus parfaite. Enfin, on s'en souvient, le 15 décembre 1948, Zoé, notre première pile, entrait en activité. Elle se présentait sous la forme d'un bac de 1 m. 85 de diamètre, avec un revêtement extérieur de graphite de 15 centimètres, et un épais blindage extérieur. Le bac fut rempli de 5.800 litres d'eau lourde. Et au sein de cette eau, des tubes en aluminium sont plongés, dans lesquels se trouvent des pastilles d'oxyde d'uranium. La masse totale de l'oxyde employé représentait 3.500 kilos, soit la moitié de notre stock national.

Le sommaire exposé que l'on vient de lire ne laisse pas soupçonner les énormes difficultés qu'il y avait eu à vaincre. C'est qu'il faut que tous les corps employés soient d'une pureté parfaite. Par exemple l'aluminium doit être épuré au millionième, c'est-à-dire que sur un gramme, il ne doit pas y avoir plus d'un millionième de gramme d'impureté ! L'aluminium commercial est donc entièrement impropre à l'emploi dans la pile. Quand il est pur, l'aluminium est « transparent » aux neutrons, ce qui veut dire qu'ils passent à travers sans déperdition. Comme on le voit, les travaux préliminaires de la pile furent très délicats. Il fallait de l'uranium, de l'aluminium, un modérateur, et tout cela à un degré de pureté extraordinaire !

En ce moment, la Société Péchiney, chez nous, s'est attaquée au problème de l'épuration du graphite, substance que nous tirons de Madagascar. Et c'est cette société qui a pu fournir le revêtement intérieur de graphite de « Zoé ».

La seconde étape va être pour nous la construction de P-2. Ce sera une pile perfectionnée, selon le type créé puis mis au point à Argonne, en Amérique. La plupart des pays, notamment la Suède, la Norvège, la Suisse, les Indes, ont entrepris la construction de piles et partout le type de pile d'Argonne a été pris comme modèle.

Cependant, il ne faut pas grossir démesurément les résultats obtenus. Ces piles ne sont que des bancs d'essai. Elles ne produisent qu'une faible puissance d'énergie. Pour construire des « piles industrielles », c'est-à-dire dont l'énergie pourra être utilisée, soit comme chauffage, soit comme puissance motrice, il faudra l'emploi en grand du graphite, et des dispositifs de refroidissements, car le rendement de la pile tombe rapidement à zéro lorsque la température s'élève. A Harweil, en Angleterre, on a réussi à utiliser cette chaleur pour le chauffage de l'usine. On peut l'employer aussi dans un moteur thermique, mais il faut à tout prix faire disparaître cette chaleur en l'absorbant.

Une grosse difficulté est la suivante, les piles et les moteurs thermiques sont les uns et les autres de dimensions énormes. Il faudrait donc réduire le volume des piles. Les Américains y sont, dit-on, arrivés, en se servant de plutonium au lieu d'uranium. Ils auraient ainsi construit un réacteur de « poche » ne pesant pas plus de 100 kilos ! Ce serait une réalisation vraiment extraordinaire.

Il faut donc envisager une troisième étape dans nos travaux atomiques, car les piles ont entre autres produits à donner du plutonium. Quand on aura du plutonium en quantité suffisante, comme c'est déjà le cas des Américains, on arrivera à pouvoir faire des piles bien plus intéressantes. Plus avancés que nous, les Anglais ont déjà des « piles industrielles ».

Après la mise en service de la P-2, notre plan prévoit la construction de deux piles uranium-graphite, qui nous donneront, en 1958, s'il plaît à Dieu, des quantités de plutonium appréciables. Une pile de 1000 kilowatts produit très sensiblement un gramme de plutonium par jour. Il faut une puissance fonctionnant à 2 millions de kilowatts, pour avoir 700 kilos de plutonium par an.

La masse critique explosive d'une bombe actuelle, au plutonium est de 13 kilos. Il suffit donc de séparer en deux parts un total de 13 kilos de plutonium, et de les faire se réunir au moment voulu, pour obtenir la bombe.

Ces chiffres toutefois sont théoriques, car il y a « empoisonnement » de la pile, par son fonctionnement même, et il faut la rajeunir sans cesse. En sorte que la production de 700 kilos de plutonium ne serait pas atteinte, même dans le cas indiqué. Mais on aurait une quantité supérieure à la moitié de ce chiffre. On estime que les U.S.A. ont dû produire environ 500 kilos de plutonium en 1952, et les Anglais, 50. Les Anglais veulent avoir au moins quelques bombes atomiques.

Conclusion de notre article :

— « Quant à la France, elle a résolu de n'utiliser le plutonium qu'elle obtiendra qu'à des fins non-militaires. Cette politique est-elle sage ? On peut se poser la question ! »

Il est vrai que dans le remue-ménage causé dans l'univers par les nouvelles concernant la maladie et la mort de Staline, il y aura peut-être quelque chose de changé !

## VIII

Nous ne quittons pas le domaine scientifique, en parlant ici du fameux **Coelacanthe**, ce poisson si rare, que l'on a pu pêcher à une date récente et qui a tant intéressé les savants. C'est la revue *Science et Avenir* de février 1953, qui nous en parle, avec des illustrations à l'appui, sous la signature de G. L. Mais le titre de l'article est bien fait pour attirer l'attention. Il est en effet ainsi libellé : *« Ancêtre de l'Homme ou Témoin de la Conquête des Continents, le Coelacanthe. »*

En 1938, parvenait au Muséum du Cap un squelette malheureusement très altéré. Il fut reconnu comme celui d'un *latiméria*. Les paléontologistes

School of Divinity Library

considéraient ce poisson comme disparu depuis 50 millions d'années. Ils ont, du reste, coutume de jongler avec les siècles. Et le *latiméria* passait pour le descendant d'un très proche parent de l'espèce qui au cours de l'ère primaire, donna naissance aux batraciens et, de là, disait-on, à toute la faune terrestre. Comme on avait découvert ce latiméria, très abîmé, dans la région du Mozambique, le professeur Smith, du Muséum du Cap, s'empressa de diffuser une note en anglais, à l'adresse de toutes les autorités de la région, dans le but de découvrir un autre spécimen de l'espèce en question.

Cette note resta sans résultat. Mais, à la fin de l'été 1952, le capitaine Hunt, ami du professeur Smith, et qui pratiquait le cabotage entre la côte d'Afrique, Madagascar et les Comores, eut l'idée de communiquer cette note à un de ses camarades français, planteur dans l'archipel des Comores. Ce jeune Français, très dynamique — c'est le mot à la mode — traduisit la note dans les trois dialectes en usage dans ces îles, dressa un dessin sommaire du poisson recherché, et fit polycopier le tout pour l'afficher à la porte de certains établissements fréquentés par les indigènes.

Bien lui en prit, car quatre mois plus tard, il fut informé qu'un pêcheur local venait de capturer « le poisson ». Il se précipita en jeep, recueillit l'animal fraîchement pêché, fit 40 km pour l'apporter à l'aérodrome de l'île d'Anjuana. Par une chance extraordinaire, il y trouva le capitaine Hunt. Tous deux, ils achetèrent un cercueil et un sac de sel, pour y loger le poisson, mesurant une longueur de 1 m. 60. L'animal fut soigneusement emballé. On télégraphia au professeur Smith. A l'aide d'un avion léger, la capture fut transportée à l'aérodrome de la Grande-Comore. Ce fut là que le Muséum du Cap, à l'aide d'un avion lourd, prêté par le Président du Conseil, vint prendre livraison du précieux poisson.

On voit à quel point on prenait au sérieux la capture de cet animal. Ce fut aussitôt un événement scientifique dont la presse mondiale fit grand bruit. Certains journaux français parlèrent alors, très imprudemment, d'un « ancêtre de l'homme ». Il est clair que c'est là une formule très aventureuse et sans aucun fondement scientifique.

La vérité, la voici : l'ancêtre exact des batraciens et, pense-t-on, de tous les animaux terrestres, est un poisson du groupe des crossoptérygiens. Les deux *Latiméria* pêchés, l'un en 1938, l'autre en 1952, sont de très proches parents du groupe. Ils font partie également de la famille des Coelacanthidés, et ils possèdent toutes les caractéristiques des Crossoptérygiens. Ces poissons, si l'on admet que la vie animale est née dans les Océans, et qu'elle a pris pied sur les continents par les batraciens, d'où elle a monté d'échelon en échelon jusqu'à l'homme, font donc en quelque sorte partie de l'un des rameaux latéraux de notre grand arbre généalogique, rameau qui serait resté en retard, lors de la conquête des continents par nos « ancêtres » les batraciens !

« Il n'est donc pas tout à fait rigoureux, dit notre article, de dire que nous nous trouvions en face d'un de nos lointains ancêtres, mais plutôt d'un de ses proches cousins qui nous en offrent une image fidèle. »

Il va sans dire qu'en recopiant ces lignes, nous renouvelons, comme nous l'avons déjà fait ci-dessus, toutes nos réserves sur ce fait de la « conquête des continents », par les batraciens, dont seraient descendus ensuite tous les animaux terrestres et, parmi eux, le roi de la création, l'homme. Ne prenons pas des hypothèses pour des certitudes scientifiques.

Notre article est cependant très affirmatif sur les points suivants :

1° Les premières manifestations de la vie animale eurent lieu dans les eaux. Pendant des centaines de millions d'années, notre planète n'a connu la vie animale que dans les milieux aquatiques. Puis un beau jour : 2° un événement capital s'est produit : la conquête des continents par les animaux marins. Avec l'apparition de l'homme, ce serait l'événement le plus révolutionnaire des annales du globe ! Mais comment un poisson, habitué à vivre dans l'eau s'y est-il pris pour se mettre à vivre sur la terre ferme, dans l'air ? Les savants ne sont pas embarrassés pour nous le dire.

Ils nous font d'abord observer que les anguilles traversent parfois des prairies très étendues, pour passer d'un cours d'eau à un autre ; qu'il existe, aux Indes, une « perche grimpeuse », qui, le soir, sort de l'eau, et s'installe, pour y passer la nuit, sur les branches basses des arbres qui pendent au-dessus de la rivière !

Mais il y a mieux que cela : le Dispneus d'Australie vit dans des rivières qui sont desséchées une bonne partie de l'année. Lorsque vient la sécheresse, il s'entoure d'une carapace de terre durcie, qui le garantit contre la dessication, et on le rencontre alors parfois se déplaçant péniblement sur le sol, en poussant, par intervalles réguliers, un petit cri caractéristique.

Ce poisson-là offre, pour les zoologistes, cet intérêt qu'il possède un système respiratoire double comme les grenouilles : des branchies pour respirer dans l'eau et un poumon rudimentaire pour respirer hors de l'eau.

Comment donc a pu se faire, à l'ère primaire, la conquête de la terre ferme, par la vie animale ? Probablement par des poissons habitant les marais du littoral. La sélection a dû favoriser ceux de ces poissons qui s'adaptaient le plus facilement à une respiration aérienne prolongée. La vie s'oriente dès lors vers une nouvelle forme : l'abandon de l'élément liquide pour la conquête de l'air et de la terre ferme. Il fallut pour cela des animaux intermédiaires, ceux qui nous sont familiers sous le nom d'amphibiens. Leurs représentants actuels sont les grenouilles, les crapauds, les salamandres, les tritons, etc. Ces animaux ne sont pas affranchis de la vie aquatique. Leur appareil respiratoire est nettement insuffisant. Ils respirent en partie par leur peau, qui doit rester constamment humide. De plus, leurs œufs doivent être pondus dans l'eau, où les jeunes têtards qui ne possèdent pas encore la respiration aérienne doivent passer leurs premiers jours, sous peine de périr.

Les reptiles sont une seconde étape, dans la voie que nous indiquons. L'œuf du reptile est protégé dans le sein de la mère, au moyen d'une coquille qui entoure l'œuf et crée pour lui un élément liquide suffisant pour que l'embryon ait le temps de s'adapter à la vie aérienne. L'œuf du

reptile peut donc être pondu hors de l'eau, ce qui représente un nouvel affranchissement de l'élément aquatique.

Avec les mammifères, nouvelle progression vers l'autonomie. Mais l'embryon grandit dans une poche d'eau qui rappelle discrètement la mare où naguère le poisson ancestral devait se développer. Cette progression, d'étape en étape, a pris environ 500 à 600 millions d'années estiment ces savants. Elle a donc été extrêmement lente et elle a eu tout le temps nécessaire pour arriver à son terme : l'homme.

Or, dans cette description de l'évolution lointaine, il manquait aux naturalistes un maillon de la chaîne : un proche parent du premier poisson qui donna naissance aux batraciens. Cet intermédiaire était connu cependant par des squelettes, et on le croyait perdu depuis la fin de l'ère secondaire, il y a environ 50 millions d'années. C'est lui que l'on vient de retrouver vivant : d'où l'extrême émotion des naturalistes spécialisés ! Actuellement, les constatations officielles du savant qui étudie le Coelacanthe ne sont pas encore connues. Il faudra une autopsie soigneuse et complète, pour en donner toutes les caractéristiques. D'ores et déjà, on sait qu'il s'agit de nageoires s'apparentant de très près aux pattes des êtres plus évolués.

On reparlera sûrement, d'ici peu, du Coelacanthe. Attendons patiemment.

## IX

Il est toujours intéressant de recueillir les impressions d'un profane pénétrant dans l'un ou l'autre de nos antiques monastères catholiques. Chaque fois, dirait-on, on assiste à une sorte de confrontation entre les usages et l'idéal de ce que nous appelons fièrement « la civilisation moderne » et une vision de la vie humaine, établie sur l'idéal chrétien.

C'est quelque chose de ce genre que nous trouvons dans le n° de mars de *Sélection* avec ce titre : **Ce que j'ai appris à la Grande-Chartreuse,** par A. J. Cronin. Il s'agit d'un « écrivain réputé ». Il vient à la Grande-Chartreuse, les oreilles « encore toutes bruissantes du fracas de New-York » et il tombe soudain, dans « l'ineffable paix du célèbre monastère. »

On le met en tête à tête avec le Père archiviste. On lui fait visiter une des cellules monastiques : rez-de-chaussée, un petit atelier avec des outils, un établi de menuisier avec une réserve de bois ; à l'étage un sévère oratoire et la cellule proprement dite, comprenant une table nue, un rayon avec quelques livres, un prie-Dieu, un petit poêle de fonte, un bat-flanc de bois recouvert d'une paillasse grossière.

Solitude complète. Là on travaille seul, on prie seul. On cultive aussi un minuscule jardin. Dans cette retraite un homme, un religieux s'est lui-même enseveli !

Notre visiteur en est là de ses réflexions lorsque le P. Archiviste arrive. Aspect puissant, sympathique, visage ouvert avec lunettes qui laissent passer un regard vif et gai ! Le Père répond à toute les questions qui lui sont posées, non sans s'amuser discrètement de certains airs de compassion, chez son interlocuteur, quand il lui parle de la règle du silence, ou du menu des repas : « La plupart du temps, légumes et herbes potagères, que produit le jardin. » Jamais de viande ! Une fois par semaine, la « miséricorde », c'est-à-dire eau et pain sec ! Austère couchette. Lever à 10 h. 1/2 du soir, office jusqu'à 3 h. du matin. Le visiteur prend note de tout cela. Il s'étonne de la paix souveraine, de la joie intime, du calme, de l'activité continuelle, qui caractérisent une telle existence. Mais il réfléchit, il compare, il essaie de comprendre. On a fait de « l'esprit américain » un esprit de conquête, d'audace, d'invention, de poursuite impétueuse du progrès technique, du confort. La vie d'un chartreux semble aux antipodes d'une telle conception. Mais notre monde est devenu inhabitable, à force de bruit, de mouvement, d'agitation, de soucis de toute nature.

« Et, dit notre visiteur, dans le lent écoulement des heures, cette étrange vie monacale que, de loin, j'avais jugée inhumaine, en marge du sens commun, m'apparaissait rayonnante d'une ineffable sagesse. C'était le monde d'en bas, le monde hostile et mécréant, qui maintenant me semblait perdu dans le dévoiement et la confusion. »

Et en effet, il essaie de dresser un tableau de notre vie au XX$^e$ siècle, à l'ère atomique. Sur toutes les terres connues, les hommes luttent frénétiquement, pourquoi faire ? Pour s'enrichir, pour satisfaire leurs sens, les yeux, les oreilles, le palais, etc. Partout la télévision, la radio, le cinéma, les courses folles et meurtrières en auto, en avion. Des cargaisons humaines franchissent les mers, traversent les espaces, toujours pressées, bousculées, haletantes. Et tout cela à la recherche de la fortune et du plaisir ! La Science nous rend esclaves. Nous abusons d'elle pour nous user, nous défier, nous tuer.

— « Sous le vernis dérisoire de la civilisation transparaît **l'épouvante d'un destin que se façonne le monde,** ce monde qui marquera notre temps de ses folies tragiques, ce monde où seuls quelques hommes élèvent encore leur esprit, leur cœur, leur voix vers le Créateur... »

Très bien raisonné, comme on le voit ! Et comme il apparaît alors que nos chartreuses, et pourquoi ne pas le dire, nos presbytères dépouillés et pauvres, sont nécessaires à l'équilibre mystique de l'univers. Mais au visiteur de la Grande-Chartreuse, j'oserais dire qu'il n'a pas encore, et de très loin, percé le secret divin de cette existence de paix et de joie, le secret de l'union mystique, et je lui dirais volontiers le mot du Christ à la Samaritaine : « *Si tu savais le don de Dieu !* »

## X

*Si tu savais le don de Dieu !* C'est bien la parole qui vient à l'esprit, en constatant l'immense désenchantement de notre monde actuel, en face des fruits amers de ce Progrès sur lequel on avait fondé tant d'espoirs !

Nos lecteurs se souviennent que dans notre Causerie de janvier, au § X, nous avions signalé les vastes projets d'évangélisation dressés par le Souverain Pontife, et confiés, en Italie, en partie tout au moins, au R. P. Riccardo Lombardi. Il a bien voulu nous communiquer lui-même ses plans, ses premières réalisations, ses immenses espoirs. Il es-

School of Divinity Library

time qu'il se déroule, en Italie, une nouvelle expérience spirituelle, qu'il importe de faire connaître à l'Eglise entière.

Au point de départ, il y a précisément ce que nous venons de souligner, ce que le paragraphe précédent nous a fait voir. La visite d'un écrivain américain à la Grande-Chartreuse n'est qu'une illustration d'un fait psychologique contemporain très général. Il règne partout un climat d'insatisfaction, de déception, de crainte, de dégoût. La philosophie du jour elle-même est une philosophie du dégoût, en face de la « saleté du monde », de la « viscosité de l'existence », une philosophie d'eschatologie, pour parler comme Gabriel Marcel. Cette tristesse est souvent voilée de cynisme, de joie bruyante et malsaine, mais elle ronge les âmes. Le P. Lombardi a retrouvé cette atmosphère partout où il a passé.

— « J'ai parlé, nous écrit-il, en Allemagne et aux U.S.A., en Argentine et au Brésil, en Colombie et en Hollande, en Belgique et au Pérou, en Uruguay et en Espagne, en France et au Canada, à Malte et en Autriche, au Venezuela et en Italie, au Chili et en d'autres pays. Et partout, j'ai observé jusqu'à l'évidence ce fait que le monde actuel ne peut trouver qu'en Jésus le sauveur *même terrestre* qu'il attend avec angoisse. »

Sans doute, nous mettons au premier rang de nos préoccupations le salut éternel des âmes. Il est bien entendu que Jésus-Christ ne nous a promis que la vie éternelle. Et certes, cela suffit à toutes les ambitions. Mais il est clair, il est de plus en plus patent qu'en dehors de lui et de son Evangile, il n'y a rien, rien pour le bonheur terrestre des hommes, rien pour la paix, rien pour la justice, rien pour la fraternité humaine.

En face d'une telle constatation, quelle devait être la réaction de l'Eglise du Christ ? Evidemment, l'heure est venue de recommencer l'évangélisation des foules et d'y employer les moyens si puissants que nous avons aujourd'hui. Quand un Mgr Sheen parle, tous les mardis à seize millions d'auditeurs et de spectateurs de la télévision, que fait-il ? Il utilise les découvertes les plus modernes pour l'apostolat chrétien. Quand nous cherchons à propager l'Evangile dans les foyers, à atteindre les masses par de grandes manifestations à la radio, ou de toute autre manière, nous entrons dans la même pensée. Le mot d'ordre donné par le Souverain Pontife a été le suivant : il s'agit non pas de nous en tenir à l'ère atomique, mais d'inaugurer *l'ère de Jésus*, qui selon les prévisions et prophéties de saint Louis Grignion de Monfort, et selon les conclusions que l'on peut tirer de tant d'apparitions de la Vierge, notamment à Lourdes et à Fatima, sera aussi une *ère mariale*.

La formule employée par le pape est celle-ci : *Vers un monde meilleur !*... Il nous est bon d'apprendre par le P. Lombardi lui-même, ce qui, déjà, a été fait, et ce qui est en cours.

A Rome d'abord. On a beaucoup travaillé, nous dit le P., afin de répondre aux ordres du pape. Le cardinal Vicaire a pris la direction du mouvement. Des prêtres, des religieux, des religieuses ont été, pour ainsi dire, mobilisés. A leurs côtés d'innombrables chrétiens d'action catholique.

Il y a eu, en mars 1952, une grande mission dans toute la Ville. Il s'agissait avant tout de remettre dans la grâce de Dieu le plus grand nombre possible de fidèles, condition préalable nécessaire à toute action en profondeur. Il a été travaillé dans chaque paroisse, rue par rue, quartier par quartier, sans rien laisser au hasard. Une vigoureuse impulsion a été donnée aux constructions d'églises, dans les quartiers neufs, à l'institution de chapelles motorisées pour la banlieue, au recrutement sacerdotal, aux générosités des fidèles en vue de toutes les entreprises d'apostolat. Sans que la politique ait été à aucun moment mêlée à ce mouvement purement religieux, on peut souligner, et le P. Lombardi n'y manque pas, que les élections municipales de 1952, en mai dernier, on été un triomphe pour la Démocratie chrétienne, en dépit de pronostics assez sombres.

Au mois de décembre 1952, il a été lancé « une Semaine de l'Evangile », dans tout Rome. Et au cours de cette semaine, on estime qu'il a été distribué, dans les familles environ 100.000 exemplaires des Evangiles. Quand on songe à la quantité certainement importante des foyers qui avaient déjà depuis longtemps les Evangiles, on voit bien qu'il s'agit ici d'une expansion très importante !

Tout cela n'est évidemment qu'un commencement. Nous avons en France un proverbe qui, sous une forme ou une autre doit se retrouver partout : *Paris ne s'est pas fait en un jour.* Les apôtres du Christ n'ont pas changé le monde païen du temps de Tibère et de Néron en peu d'années, ni même en un siècle.

Il faut donc non seulement lancer le mouvement *Vers un monde meilleur*, mais le poursuivre sans relâche, en coordonnant les efforts des catholiques du monde entier. C'est l'heure des chrétiens qui a sonné. Ils portent la responsabilité d'un univers affolé qui court à la catastrophe ! A eux d'agir, par la prière, par la pénitence, par la sainteté de leur vie, par l'apostolat de tout ce qu'ils font, par la « violence » dont il est dit dans l'Evangile qu'elle seule emporte le royaume des cieux !

Dans notre causerie de janvier nous parlions de Bologne, le pays rouge par excellence en Italie. La campagne y a été faite. Elle a dépassé tous les espoirs. Elle a commencé par des *Exercices spirituels* ou *Retraites*, d'un nouveau genre, qu'on a appelées « *Retraites pour le Monde nouveau* ». Dans ces Exercices, on faisait alterner les méditations classiques avec les exposés théoriques modernes, les discussions pratiques, afin de passer en revue tout le champ des idées, des usages, des travaux de l'apostolat catholique. A ces retraites avaient été invités, par billet personnel, tous les éléments diocésains aptes à prendre leurs responsabilités dans la lutte pacifique à entreprendre. Il y a eu des Cours pour les prêtres — et ils étaient 500 — puis pour les messieurs, présences, 350 ; pour les dames, 500 ; pour les religieuses, 750 : pour les garçons, 750, et pour les filles, 800.

Le fruit de ces retraites consistait à rendre conscients ceux qui y prenaient part de la grandeur de l'enjeu et de les préparer à leurs tâches respectives. Signalons que des centaines d'enfants se sont liés par une consécration spéciale, au maintien de leur pureté, par la communion quotidienne, et par leur mise à la disposition de l'Eglise, en tous leurs instants libres.

Mais il ne faudrait pas croire que les foules fussent négligées. Il y eut, à leur intention, de grandes instructions à la cathédrale Saint-Petronius, et ces instructions, à l'intention de ceux qui n'avaient pu entrer dans la cathédrale ou venir à l'église, étaient diffusées par hauts-parleurs sur les places publiques et dans les rues. Mieux encore, elles étaient transmises téléphoniquement dans tous les centres urbains principaux du diocèse.

L'idéal d'un « Monde meilleur » est ainsi devenu pour un très grand nombre quelque chose de concret, de vivant et qui se réalisera, s'il plaît à Dieu, par la coopération de tous ! Nous ne pouvons, à notre regret, nous étendre ici sur tous les détails. Mais il est certain qu'il s'est produit, sous la haute autorité du cardinal Lescari, archevêque de Bologne, quelque chose de considérable. La semence est dans le sol, il s'agira de préparer les futures moissons.

Sur cet exemple sont en train de s'aligner les diocèses italiens dont les noms suivent : Imola, Parme, Forli, Ancône, Cesène, Gubbio...

Le bruit de tout ce mouvement se propage au dehors et il arrive de tous les points du monde catholique, hors d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, de Colombie, d'Argentine, de Hollande, d'Autriche, du Brésil, du Mexique, du Portugal, des Indes, de nombreux échos, ou des questions, des demandes de renseignements, etc.

C'est le cas de redire, *Quam speciosi pedes... !*

## XI

La Revue *Proche-Orient chrétien* qui est publiée à Jérusalem, par les professeurs du Séminaire Sainte-Anne, nous a apporté, entre autres articles, une étude du R. P. Paul Ternant, des Prêtres de Bétharram, intitulée : **La Signification spirituelle de la Basilique du Saint-Sépulcre.**

— « C'est un spectacle très douloureux, écrit le R. P., pour tout chrétien, que l'état de décrépitude lamentable où se trouve aujourd'hui la Basilique du Saint-Sépulcre. »

C'est pourtant le lieu le plus sacré de la terre car c'est le lieu où se dressa la croix, où fut offert l'unique sacrifice rédempteur !

Mgr Testa, délégué apostolique en Palestine, récemment nommé à Berne, a pris l'initiative des vastes réparations qui s'imposaient. Un projet architectural a été conçu, approuvé, publié dans une brochure luxueuse, pour intéresser les milieux les plus variés et les plus lointains [3].

Ce projet prévoit un ensemble de monuments, formant un tout, et cependant répondant aux désirs des diverses confessions chrétiennes. Il ne faut pas que ces confessions donnent le scandale de querelles déplacées autour du Tombeau de Notre-Seigneur. Nous sommes dans un climat d'œcuménisme, qui, tout en laissant des fossés à combler, et toujours béants, permet toutefois des ententes sur des points précis et limités. Le culte de la Croix et du Tombeau de Notre-Seigneur est l'un de ces rares points privilégiés autour desquels on peut se sentir unis !

Le R. P. Terlant toutefois veut se placer sur un autre terrain. Il entend, à propos du futur projet, dégager la mystique de l'église chrétienne en général et de l'église du Saint-Sépulcre en particulier. Dieu n'est pas seulement « *Celui qui est* ». L'un de nos rédacteurs, à l'*Ami*, montrait récemment, que le sens du mot sublime : *Ego sum qui sum*, n'est peut-être pas tant l'Etre de Dieu, que sa Présence. Dieu n'est pas seulement « *Celui qui est* », mais celui qui « est là ! » Et notre rédacteur ajoutait, pour mieux se faire comprendre : « Et même un peu là ! »

L'idée est juste et elle est belle. La religion n'est pas une simple philosophie. Elle est une adoration, un amour, une confiance, un culte. Or, le temple symbolise justement la *Présence*. L'église est la « maison de Dieu ». Sans doute il est là. Il est aussi bien, à vrai dire, dans l'âme du pécheur que dans l'âme du juste, mais quelle différence de présence entre les deux. C'est l'un des thèmes que saint Jean de la Croix a développé avec le plus de prédilection. Tout dépend de ce que nous faisons, nous, de la Présence de Dieu en nous.

Eh bien ! on peut en dire autant, toutes proportions gardées de l'église, en tant que maison de Dieu. Il n'y est que pour nous. Il était au Temple de Jérusalem, depuis Salomon. Il y revint après la captivité. Il déclara, avec Jésus : « Voici que votre Maison vous est laissée... *déserte !* » Le Temple était le symbole provisoire de Jésus, et il devint caduc, par le rejet de Jésus ! Tout cela, le R. P. Ternant le développe en termes heureux et profonds, avec textes à l'appui, tirés des deux Testaments.

L'église est la présence de Dieu d'une part et la présence du Corps mystique du Christ, d'autre part. Elle est cela, symboliquement, mais profondément et réellement.

— « Toute église, dit notre auteur — très spécialement son autel — est le symbole du Christ mort et ressuscité et « en même temps le symbole de la Croix et du Sépulcre », c'est le lieu sacré où se renouvellent la mort et la résurrection du Christ, disons plutôt le lieu où cet unique mystère est « actualisé sous un rite sacramentel. »

Mais s'il en est ainsi, en quel lieu du monde, dans quelle église de l'univers, ce symbolisme est-il le plus éloquent, le plus frappant, si ce n'est au lieu même où le sacrifice unique fut offert, *æterna redemptione inventa?* Quel symbole plus poignant de la Passion que l'église même du Calvaire ? Où conviendrait-il mieux qu'en cet endroit d'actualiser sacramentellement et la Cène, instituée au Cénacle, tout proche, et la mort du Christ, dont le Calvaire fut le témoin, et la résurrection qui se produisit en soulevant la pierre du Sépulcre qui est ici même ? Ce Sépulcre, il est appelé maintenant : *Anastasis* — la Résurrection.

Tout le monde sera d'accord sur tout ce qui précède. Il ne semble pas que l'on puisse faire de valables objections contre ce qui suit. La future église du Saint-Sépulcre comprendra, en des emplacements conjugués, mais distincts, une église catholique, une église des Grecs orthodoxes, une église des Arméniens, une chapelle des Anglicans, une chapelle des Coptes, une chapelle des Abyssins, une chapelle des Syriaques. Le nouveau monument sera donc, s'il se réalise, le résultat d'une entente entre les diverses communautés chrétiennes. De même

[3] Sur ce point, cf. *Ami*, 1950, p. 575.

qu'elles ont une semaine de l'Unité, au cours de laquelle, toutes, elles confondent leurs prières et leurs aspirations, de même elles auront, à Jérusalem, au point central de notre univers, un lieu de ralliement. Ce serait de leur part une sorte de gage des unions futures, une promesse monumentale de travailler à les faire, une volonté de se retrouver dans le même édifice spirituel, et selon le mot émouvant du Christ, dans le même bercail, sous la houlette d'un seul Pasteur !

Il est bien entendu que ce symbolisme ne sera pleinement réalisé que lorsque nos « frères séparés » auront compris qu'ils ne peuvent plus, qu'ils ne doivent plus rester unis à l'Eglise-mère par des liens seulement partiels et imparfaits, mais qu'ils doivent entrer à plein dans le giron sacré de la seule véritable Eglise, celle qui n'a pas varié depuis les apôtres, depuis le Christ. Mais il semble que ce soit un pas, un petit pas, vers cette union tant désirée, que le travail en commun, à l'église compréhensive du Saint-Sépulcre où tous auront leur lieu de prières et leur participation plus ou moins intime au sacrifice rédempteur.

L. Cristiani.

P. S. — Dans une récente causerie, j'ai parlé des impressions d'un prêtre espagnol qui a visité la France et dit que son texte était accompagné d'une carte excellente des diocèses, selon leur degré de pratique religieuse. M. l'abbé Boulard nous écrit pour nous dire que cette carte est la sienne. Si nos lecteurs s'y intéressent, il faudra donc s'adresser, non à la Revue espagnole *Incunable*, mais aux *Cahiers du clergé rural* (13, rue du Docteur-Roux, Paris-15e) que dirige M. l'abbé Boulard, 18, rue Auguste-Rodin, à Sèvres (Seine-et-Oise). Et nous le remercions vivement de sa remarque. L. C.

## QUESTIONS
### de science ecclésiastique
#### CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Pour pouvoir donner l'absolution aux paschatins qui ne viennent *jamais* à la messe du dimanche et qui n'ont aucune raison valable, je les avertis de la gravité du précepte et leur fait accepter comme pénitence de venir un ou deux dimanches à la messe dans la semaine ou les deux semaines qui suivent leur confession. Des confrères me disent : « Vous leur faites faire de nouveaux péchés, car ils ne feront pas leur pénitence. Vous devriez les absoudre après simple monition. » Or, mon expérience révèle que seulement 2 sur 10 environ ne reviennent pas à la messe donnée et acceptée comme pénitence et je continue à agir de la sorte. Dois-je reviser ma méthode, qui a réussi, au bout de quelques années, à ramener à l'assistance à la messe du dimanche un certain nombre de pénitents récidivistes ? Ou bien, faut-il recourir à d'autres procédés ? L'*Ami* rendrait service à beaucoup en donnant son avis.

R. — Le *Directoire pour la Pastorale des Sacrements* a donné (no 53) des règles précises pour l'absolution des « paschatins » omettant habituellement la messe du dimanche. Aussi ne répondons-nous ici qu'à la question suivante : Que faut-il penser de l'imposition comme pénitence sacramentelle de l'audition de la messe deux fois dans les deux semaines qui suivent la confession à un pénitent « paschatin » qui ne vient jamais à la messe ?

On peut imposer comme pénitence sacramentelle toute œuvre surnaturelle, externe ou interne, publique ou privée, surérogatoire ou déjà obligatoire par ailleurs. Cette œuvre imposée comme pénitence doit avoir deux qualités :

— être proportionnée à la gravité et au nombre des péchés — à la quantité de peine temporelle à solder — à la capacité du pénitent, c'est-à-dire à ses forces et à ses dispositions : on se gardera de donner comme pénitence une œuvre que probablement le pénitent n'acceptera pas ou n'accomplira pas ;

— être salutaire, c'est-à-dire à la fois vindicative et médicinale, de manière qu'elle châtie et corrige les fautes principales.

L'audition de la messe deux fois dans les semaines qui suivent la confession imposée comme pénitence à un paschatin qui manque la messe :

1° Est une œuvre que l'on peut imposer bien qu'elle soit obligatoire par ailleurs. Noldin-Schmitt (III, no 306) dit en propres termes : « Au pénitent qui n'observe pas les commandements de l'Eglise on peut utilement imposer que jusqu'à sa prochaine confession il entende la messe le dimanche et jours de fête ». — Mais il faut bien remarquer que si on impose comme satisfaction sacramentelle l'audition de la messe le dimanche, son omission coupable constituera un double péché, car il y aura violation d'un précepte de l'Eglise et d'un précepte particulier prescrit par le confesseur.

2° C'est une pénitence proportionnée : bien qu'il ne soit pas sage en général d'imposer une pénitence qui s'étale sur un laps de temps assez long, puisque, ici, la pénitence n'est que proposée au pénitent, on ne voit pas que ce soit maladroit : si le pénitent accepte ce genre de pénitence, il est très probable qu'il l'accomplira.

3° C'est une pénitence éminemment médicinale qui peut faire acquérir le sens de la messe et l'habitude d'y assister le dimanche.

Et en fait les résultats sont là pour montrer que la méthode est bonne et qu'il convient de l'utiliser.

E. G.

Q. — Je suis bien persuadé de la légitimité des revendications des catholiques concernant l'aide financière que l'Etat doit apporter aux écoles libres. *Mais je ne vois pas* bien clairement, pourquoi, en justice, l'Etat doit leur fournir cet appui ?

Pourriez-vous exposer les arguments à fournir à quelqu'un qui ne verrait pas la légitimité de nos revendications ? Plus particulièrement comment répondre à l'objection courante : vous avez pour vos enfants les écoles de l'Etat qui sont pour tous ; si vous en voulez d'autres, payez-les. L'Etat n'est pas obligé de subventionner des écoles spéciales pour chaque confession : protestants, juifs, musulmans, catholiques, etc... Où ça le mènerait-il ?

R. — Précisons d'abord qu'il s'agit d'une obligation de justice distributive. Il y a obligation pour l'Etat d'assurer à tous les membres du corps social une participation aux biens et aux avantages de la communauté proportionnée à leurs devoirs,

leurs charges, à leurs mérites. Et cela en vertu du droit indirect et médiat que possède tout citoyen sur les biens de la communauté sociale, ces biens, quoique n'appartenant pas au citoyen sont finalement destinés à son avantage et à son service.

Pour saisir le bien-fondé des revendications des pères de famille chrétiens en matière scolaire, il faut avoir soin de bien distinguer les questions, comme l'a remarquablement fait M. P.-H. Teitgen dans le discours qu'il prononça devant l'Assemblée nationale au cours de la discussion sur la loi Barangé.

Première question : *la légitimité de l'enseignement libre.*

Contre la liberté d'enseignement on fait valoir qu'il serait bien plus simple que tout petit français reçût à l'école publique l'enseignement temporel et ailleurs l'enseignement religieux. Pourquoi exiger des écoles privées donnant en même temps deux enseignements ?

Nous répondons : nous voulons des écoles privées parce que l'existence de la seule école publique ne donnerait pas pleine satisfaction à la liberté de conscience. C'est qu'en effet l'éducation religieuse est une œuvre difficile et délicate : il s'agit d'apprendre à l'enfant à chercher et à trouver un Dieu caché. Sans doute on peut accéder aux vérités éternelles à travers les vérités temporelles. Sans doute en partant du savoir humain on peut marcher vers les vérités éternelles. Mais pour parcourir cette route, il faut un guide, dont la tâche sera de donner à l'enfant un enseignement où seront combinés l'enseignement des vérités temporelles et le cheminement vers les vérités éternelles.

Or l'Etat ne peut fournir ce guide à l'enfant. Il n'en a d'ailleurs pas le droit, car sa compétence est restreinte aux choses d'ici-bas, au bien commun temporel.

Mais le père de famille chrétien a le droit, au nom de ses convictions les plus sacrées et de ses responsabilités essentielles, d'exiger de l'Etat l'autorisation de mettre son enfant dans une école où on lui apprendra comment on va de la terre au ciel. Ce père de famille se trompe peut-être, mais l'Etat ne peut l'affirmer, car il est neutre.

Sur ce droit de tout père de famille se fonde la liberté d'enseignement formellement reconnue par la loi française : en France, des écoles peuvent à la fois enseigner le savoir humain et donner une orientation religieuse : ce sont les écoles libres.

Deuxième question : *l'aide financière de l'Etat à l'enseignement privé.*

Voici que l'école privée, faute de ressources, va être obligée de fermer ses portes. Un véritable drame se noue alors : tandis que le père de famille qui a les moyens de payer pourra maintenir son enfant à l'école libre, le père de famille pauvre sera forcé de retirer son enfant de l'école de son choix. Ainsi le riche aura la possibilité de s'acquitter de son plus grave devoir vis-à-vis de son enfant, le pauvre ne le pourra plus. Celui qui possède la fortune aura la liberté totale d'obéir aux impératifs de sa conscience : l'ouvrier, le petit paysan ne le pourront pas. C'est une injustice intolérable et une inégalité antidémocratique. D'où pour l'Etat le devoir, au nom de la justice distributive, de venir au secours du père de famille chrétien incapable de payer l'école qu'il veut pour son enfant, de lui venir en aide pour lui permettre de remplir son devoir le plus grave vis-à-vis de son enfant.

Et la loi française a reconnu ce droit du père de famille chrétien : c'est la loi Barangé qui vient simplement permettre l'exercice de la liberté de choisir l'école qu'un père juge la meilleure pour son enfant.

Troisième question : *la pluralité scolaire sans limite.*

On fait l'objection suivante, et elle a été présentée à l'Assemblée nationale par un député socialiste : Si chaque père de famille a le droit de faire appel à l'Etat pour avoir une école de son choix, où allons-nous ? c'est la route vers une pluralité scolaire sans limite, l'école perd alors son caractère d'unité nationale et devient le reflet des tendances de chaque père de famille.

Nous répondons : la pluralité scolaire, pourquoi pas ? Mais c'est là un autre problème, bien différent de celui des subventions à l'enseignement libre. C'est le problème d'une réforme générale de l'enseignement en France, qui permettrait à tous les pères de famille d'élever leurs enfants suivant leurs convictions sous leur responsabilité. En attendant que soit résolu le problème de la réforme générale de l'enseignement, les écoles privées existantes ont le droit, au nom de la justice distributive, de demander à l'Etat le secours d'urgence qui leur est nécessaire pour continuer.

E. G.

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## Comptes rendus Bibliographiques

**P. EMIDIO DA ASCOLI, O.M.F. Cap. — Il messagero cristiano nell'ora presente. — In-8 de 630 p., 1.600 lire. — Rovigo. Istituto Padano di arti grafiche, 1953.**

Deuxième édition d'un ouvrage qui porte en sous-titre : « Conférences de carême ». (L'*Ami* (16 nov. 1950, p. 704) a dit la solidité doctrinale de ces 39 conférences portant sur des sujets très variés, allant de la connaissance de Dieu et du Christ à la pratique des vertus et à leur application aux problèmes sociaux de notre époque. Cette nouvelle édition s'ouvre par une lettre élogieuse écrite au nom du Souverain Pontife. Elle rendra de grands services aux prédicateurs et aux conférenciers d'Action Catholique.

**R. P. Raimondo SPIAZZI, O. P. — Il Cristianesimo, perfezione dell'uomo. — In-8 de 406 p. — Alba (Cuneo), Pia Società San Paolo, 1953.**

La question traitée dans ce livre (publié en 2e édition, revue) a des frontières mal délimitées. C'est de tous les rapports de l'humanisme et du christianisme qu'on y peut parler. Mais l'auteur a su délimiter son sujet. Il le traite au point de vue théologique : en quoi les créatures rappellent-elles la toute puissance créatrice et les attributs de Dieu ? Quel est le rôle de l'homme dans cet univers où il culmine et qu'il doit

School of Divinity Library

rapporter à Dieu ? Peut-il y rechercher le « Dieu caché » ? Comment le Christ le lui a-t-il révélé et comment l'Eglise primitive a-t-elle résumé, dans la doctrine du *Logos* incarné, toute la grandeur chrétienne de l'homme dans ses rapports avec Dieu ? Telles sont les principales questions auxquelles répond le corps de l'ouvrage. La conclusion montre dans le christianisme l'élément qui, élevant l'homme jusqu'à la participation surnaturelle à la nature divine, assure aux aspirations de l'humanisme une réalisation qui transcende infiniment toutes les ambitions auxquelles il aurait pu se complaire. Une abondante bibliographie de 12 pages termine ce livre, qui n'est pas fait d'amplifications éloquentes, mais de citations précises et d'analyses rigoureuses, où les savants trouveront d'utiles indications et les lecteurs, surtout catholiques, de précieux thèmes de réflexion.

---

1. Marie de St-DAMIEN. — **Sainte Claire d'Assise, lumière dans le Christ.** — In-8 de 160 p. — Paris, Edit. La Colombe, 1953.
2. Nino SALVANESCHI. — **Sœur Claire** ; traduit de l'italien par J. DELAIRE-ORSAIRE. — In-8 de 235 p., 480 fr. — Mulhouse, Edit. Salvator, 1953.

1953 ramène le septième centenaire de la mort de sainte Claire. Deux ouvrages importants sont consacrés à la faire revivre.

1. — Le premier est l'hommage d'un cœur filial. La première partie (p. 13-56) est surtout une évocation historique du milieu familial et social, qui fut celui de la jeune fille noble et riche, avant sa consécration religieuse par les mains de saint François. La seconde partie (p. 59-149) met en valeur les rares textes qui nous font connaître la religieuse et l'abbesse, s'efforçant de dégager des légendes cette idéale figure, moins admirable par les prodiges opérés par Dieu à sa prière que par son amour de l'humilité et de la pauvreté.

Qui veut connaître ce que les documents anciens et notamment le procès de canonisation de sainte Claire nous révèlent de sa vie intérieure et de l'esprit de son Ordre prendra ce volume.

2. — Le second ouvrage utilise la même documentation, mais en artiste, qui en retient avant tout les côtés pittoresques et les renforce pour faire un tableau qui porte la marque de la personnalité de l'auteur en même temps que des traits authentiques de son modèle. C'est ce livre que l'on conseillera aux personnes du monde, au grand public, aux amateurs de littérature et d'une histoire qui tout en restant substantiellement fidèle, ne s'abstient pas d'être légèrement romancée.

---

Dom Henri TISSOT. — **Les Pères vous parlent de l'Evangile.** — In-12 de 870 p., 280 fr. belges, 1950 fr. français. — Editions de l'abbaye Saint-André de Bruges et de la Soc. Liturgique à Paris (15, rue du Vieux-Colombier, VI^e^), 1953.

Disons tout de suite que le but essentiel de cet ouvrage est de donner une *traduction des homélies* que l'on récite au 3^e^ nocturne des matines du bréviaire romain. Il ne s'agit, dans ce volume, que du *Temporal*. Mais si nous interprétons correctement le sens d'un signe du titre, nous n'avons ici que le tome I d'un ouvrage qui en comportera plusieurs.

L'utilité d'une telle traduction est évidente. A défaut d'une expérience personnelle, les demandes venues de nos lecteurs nous le démontreraient. Sans doute, il est assez facile de comprendre le style souvent si familier de saint Augustin, et même les splendides périodes des homélies de saint Léon ; mais le « latiniste moyen » éprouve souvent quelque embarras devant les recherches ou les jeux de mots d'un saint Hilaire ou d'un saint Ambroise. Une traduction fidèle en facilitera l'intelligence. Mais il y a plus. Visant à la brièveté (comme son origine et son nom l'indiquent), notre bréviaire a parfois coupé l'homélie après les préambules qui précèdent l'explication des passages essentiels du texte évangélique. Pour remédier à ce mal, le V. Prieur de Solesmes a eu l'heureuse idée de replacer ces citations patristiques trop fragmentaires dans leur contexte, afin de nous offrir un commentaire généralement complet de *toute la péricope évangélique* lue à la messe. Par là s'explique le nombre considérable de pages (et aussi le prix relativement élevé) de cet ouvrage qui, par son format et son épaisseur, reste cependant bien portatif.

On voit dès lors que ce livre sera utile aux prêtres 1° pour une récitation intelligente et pieuse de leur bréviaire ; 2° pour la préparation d'une homélie sur l'évangile, faite dans l'esprit de la liturgie du jour ; 3° aux religieux, aux religieuses, aux chrétiens qui aiment à prier avec l'Eglise, à qui on conseillera de prendre cet ouvrage comme livre de lecture spirituelle et de s'en nourrir la veille ou le jour des dimanches et des fêtes du Temporal.

Notons enfin que ce sont *toutes* les homélies du bréviaire qui sont traduites : celles des dimanches de l'année, celles des Quatre-Temps, celles des Octaves, celles du Carême, celles des fêtes tombant en semaine, comme Noël, Ascension, etc., mais non celles de l'Assomption, de l'Immaculée Conception, de la Toussaint, etc., qui appartiennent au Sanctoral. Mais patience : le succès certain du tome I nous vaudra sûrement bientôt la publication du tome II.

---

Karl RAHNER et Henri NIEL, S. J. — **Prière pour être dans la vérité.** — In-16 de 90 p., 170 fr. — Paris, Spes, 1953.

Dix élévations sous forme de prières où l'on s'adresse à Dieu d'une façon continue, telle est la physionomie extérieure de cet opuscule. Le but est d'obliger l'âme chrétienne ou sacerdotale et religieuse, à se dégager de tout ce qui n'est pas l' « unique nécessaire », à se défaire de ses préjugés, de ses appréciations fausses parce qu'elles sont trop personnelles, pour arriver enfin à juger ses actes et toutes choses conformément aux pensées divines. C'est ainsi qu'elle parviendra à entrer dans la vérité et à y vivre.

Ces pages sont faites pour être méditées, non simplement lues ; elles supposent une certaine formation philosophique et même théologique. Quelques formules sont si ramassées et si denses qu'elles risquent de donner lieu à une interprétation erronée ; telle celle qu'on lit aux dernières lignes de l'ouvrage : « Il faut que l'âme soit prête pour l'heure ou Tu lui donneras la possibilité de se prier elle-même en Toi... »

---

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 31 martii 1953

G. MICHEL, *vic. ge*

*Le gérant* : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Cler*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)